

Face aux vulnérabilités systémiques :

Construire une industrie compétitive et souveraine grâce à l'économie circulaire forte

Rapport issu des travaux de la
Coalition Industrie Circulaire



soutenu par

**MINISTÈRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIERS**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mars 2026

Remerciements	p.3
Résumé exécutif	p.4
Introduction	p.6
• Une industrie fragilisée face à la montée des vulnérabilités systémiques. • Vers une économie circulaire forte pour renforcer la résilience et l'antifragilité industrielle. • Une réponse collective : la Coalition Industrie Circulaire.	
Retour sur les travaux de l'année 1	p.10
• Les grands risques liés au maintien de la linéarité dans l'industrie. • Les problèmes à résoudre pour accélérer la mise en place de l'économie circulaire. • Les leviers d'actions pour répondre aux problèmes de mise en œuvre de la circularité.	
La mobilisation des entreprises pour une transition circulaire	p.20
• Intégrer la circularité à un niveau stratégique. • La collaboration, clé d'un déploiement circulaire. • La traçabilité et la donnée, moteur d'avancement. • Faire de l'écoconception un standard opérationnel. • La formation, condition d'un passage à l'action durable.	
Plaidoyer pour co-construire les conditions d'une économie circulaire forte	p.24
• Mesures incitatives. • Mesures opérationnelles. • Mesures réglementaires. • Mesures fiscales.	
Conclusion	p.33
A propos	p.35

Remerciements

La Coalition tient à remercier l'ensemble des contributeurs et contributrices pour la qualité de leur expertise dans la réalisation de ce rapport.

Nous tenons à remercier plus particulièrement les membres de la coalition Industrie Circulaire : Alstom, Equans, Forvia, Legrand, Rexel, RTE, Safran, Groupe Seb et Thales.

Ainsi que le ministère de l'Économie et des Finances et la Direction Générale des Entreprises (DGE) pour leur soutien.

Grâce à leur implication, ce rapport a pour ambition d'être une étape significative vers une industrie compétitive et souveraine grâce à une économie circulaire forte.

Résumé exécutif

L'industrie française et européenne fait face à une montée inédite de vulnérabilités systémiques : tensions géopolitiques, volatilité des prix de l'énergie et des matières, dépendances renforcées aux ressources critiques, manque de visibilité réglementaire et effets déjà tangibles du changement climatique. Ces chocs fragilisent les chaînes de valeur et menacent la souveraineté industrielle. Dans ce contexte, l'économie circulaire forte ne relève plus de la seule RSE : elle devient un modèle stratégique, capable de renforcer la résilience, d'assurer la continuité opérationnelle et de soutenir la compétitivité des filières.

Pour répondre à ces défis, la Coalition Industrie Circulaire – portée par Circul'R et le CEA ISEC, avec le soutien de la DGE (Direction Générale des Entreprises, rattachée au ministère de l'Économie et des Finances) – a réuni neuf industriels majeurs (Alstom, Equans, Forvia, Legrand, RTE, Rexel, Safran, Groupe Seb, Thales) autour d'une conviction commune : **seule une approche collective et intersectorielle peut répondre aux vulnérabilités systémiques identifiées.**

Dès la première année, les travaux ont permis d'homogénéiser la lecture des chaînes de valeur, de partager des constats techniques complexes et de converger vers des priorités communes visant trois objectifs : **mutualisation des coûts, partage des risques et préconisations pour les pouvoirs publics.**

Plus précisément, trois chantiers ont fait l'objet de méthodologies co-développées au sein de la Coalition :

1. Un diagnostic partagé des vulnérabilités industrielles, identifiant quatre risques structurants liés à la persistance du modèle linéaire : tensions géopolitiques, volatilité des prix, criticité des matières et évolution réglementaire.

2. Une cartographie précise des freins à la mise en œuvre d'une circularité forte, couvrant la conception, la réparabilité, les limites techniques de valorisation, la disponibilité des matières secondaires et le manque de standards communs.

.

3. La définition d'un portefeuille de dix projets structurants, allant des modèles « As a Service » aux filières de remanufacturing, en passant par la formation des équipes, les cadres contractuels, la coopération sur les matériaux stratégiques ou encore la prospective sur les besoins en matières secondaires au niveau européen.

La Coalition a démontré la valeur de la coopération intersectorielle en s'engageant pour 2026 dans une nouvelle année de travaux visant d'une part, à développer des analyses et méthodologies communes (« Forum »), et d'autre part, à lancer de premiers projets opérationnels communs (« Labs ») sur deux thématiques :

- Démontrer la faisabilité de la seconde vie des équipements électriques et énergétiques.
- Activer un cadre de coopération sur les matériaux au sein d'un groupe d'acteurs aux intérêts convergents.

En parallèle du travail mené en son sein, la Coalition appelle également les pouvoirs publics à la co-construction d'un cadre commun autour de 7 mesures clés :

1. Mobiliser des fonds nationaux pour accélérer la circularisation industrielle.
2. Sécuriser l'accès aux matières secondaires critiques.
3. Créer un programme « Zones territoriales circulaires ».
4. Structurer une stratégie nationale sur les flux de matières secondaires.
5. Mettre en place une expérimentation réglementaire concernant la sortie du statut de déchet.
6. Expérimenter un suramortissement pour les modèles d'usage.
7. Mettre en place la TVA circulaire sur certaines activités industrielles.

L'ambition est claire : transformer l'expérimentation en standard industriel, pour faire de la France l'un des leaders européens d'une économie circulaire forte, robuste et souveraine.

Introduction

1- Une industrie fragilisée face à la montée des vulnérabilités systémiques

Le modèle économique linéaire « extraire – produire – consommer – jeter » a longtemps soutenu la prospérité industrielle. **Ce moteur de croissance qui repose sur une logique d'abondance est devenu un facteur de vulnérabilité qui menace aujourd'hui l'industrie française et européenne.**

Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques et une concentration des ressources critiques dans des zones à risque, **la dépendance à l'égard de pays tiers met en évidence la fragilité du tissu industriel européen.** Les chaînes d'approvisionnement, longtemps optimisées et mondialisées pour la performance économique, apparaissent particulièrement exposées à ces risques.

Désormais systémiques, ils fragilisent la souveraineté industrielle du continent et accentuent les vulnérabilités structurelles de ses filières. **Ruptures, pénuries et volatilité croissante des prix deviennent des réalités récurrentes, révélant la rigidité d'un modèle bâti sur une logique d'optimisation à court terme,** au détriment de la résilience et de la capacité d'adaptation face à l'incertitude.

En parallèle, le changement climatique n'est plus une menace future, il est déjà une réalité tangible qui exacerbe les fragilités industrielles. **Hausse des températures, événements extrêmes, tensions sur les ressources en eau et en énergie, ruptures logistiques ou migrations forcées** : autant de phénomènes qui accentuent la vulnérabilité des chaînes de valeur et pèsent sur la compétitivité des entreprises européennes.

Pour faire face à la crise climatique, des stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'atténuation des dérèglements sont progressivement mises en place. **Responsable de près de 20% des émissions de gaz à effet de serre de l'Union européenne¹, l'industrie demeure un pilier incontournable de la transition bas-carbone.**

1- Émissions de gaz à effet de serre par pays et par secteur – [Parlement européen](#)

Pourtant, sans transformation profonde, la dynamique actuelle d'extraction et de consommation de ressources primaires menace directement les trajectoires de décarbonation.

L'empreinte matérielle mondiale, déjà doublée entre 1990 et 2017 (de 43 à 92 milliards de tonnes), pourrait atteindre 190 milliards de tonnes d'ici 2060.¹ **Cette dépendance croissante aux ressources met en péril la soutenabilité même de la transition du secteur et interroge la capacité à concilier performances économiques et objectifs climatiques.**

Ces fragilités économiques et environnementales s'accompagnent d'un enjeu croissant d'attractivité et de sens. Les nouvelles générations, en quête d'impact positif, expriment des attentes fortes à l'égard de l'engagement environnemental des entreprises : 67 % des jeunes déclarent pouvoir envisager de quitter une organisation qu'ils jugeraient insuffisamment alignée avec leurs valeurs environnementales.² **Ce décalage entre attentes sociétales et modèles industriels dominants fait peser un risque réel de pénurie de talents, susceptible d'affecter durablement la compétitivité du secteur.**

Parallèlement, les industriels prennent de plus en plus conscience des limites et des vulnérabilités associées aux modèles linéaires. Les enquêtes récentes témoignent d'une évolution nette des perceptions : plus de 70 % des dirigeants de l'industrie manufacturière estiment désormais que les modèles économiques circulaires contribueront à accroître leurs revenus à moyen terme, tandis que 65 % considèrent ces solutions comme un levier clé de renforcement de la résilience des entreprises.³ **Ce double mouvement – pression accrue sur l'attractivité et reconnaissance croissante de la valeur économique de la circularité – confirme que l'économie circulaire s'impose comme un pilier stratégique de compétitivité, de résilience et de souveraineté industrielle dans un contexte de transformation profonde.**

1- L'utilisation des ressources naturelles dans l'économie (PDF) – [Nations Unies / ONU](#)

2- « Les jeunes, acteurs de la transformation durable en entreprise » – [2050NOW La Maison](#)

3- Circular Business Models Unlock New Profit and Growth – [Bain](#)

2- Vers une économie circulaire forte pour renforcer la résilience et l'antifragilité industrielle

Le modèle linéaire a atteint ses limites. Il expose les entreprises à des dépendances critiques et à une instabilité chronique des flux de matières. **La nécessaire transformation ne se résume plus à réduire les impacts, mais bien à redéfinir la manière de créer, d'utiliser, de mesurer et de préserver la valeur.**

C'est dans cette perspective que s'impose la notion d'économie circulaire forte développée par Franck Aggeri, professeur de management à Mines Paris – PSL. Elle propose **une refonte du modèle industriel** autour de la préservation du capital matière et de la valeur d'usage, plutôt que la seule adaptation du modèle linéaire. Elle invite à **concevoir des systèmes productifs capables de boucler les flux, d'optimiser la durée de vie des produits et de mobiliser l'innovation au service de la sobriété**. En remettant la conception, la mutualisation et la réutilisation au cœur de la stratégie industrielle, cette approche permet de **limiter la dépendance aux ressources vierges majoritairement issues de l'étranger et d'ainsi renforcer la souveraineté économique française et européenne**.

Mais au-delà de la résilience, l'enjeu est désormais celui de l'antifragilité. **Là où la résilience vise à absorber les chocs, l'antifragilité suppose d'en sortir plus robuste**. Dans cette logique, l'économie circulaire forte devient un levier d'adaptation dynamique : en diversifiant les sources d'approvisionnement, en favorisant les boucles locales de réemploi et en décloisonnant la R&D entre entreprises, **elle transforme les contraintes en opportunités d'innovation et de compétitivité**.

3- Une réponse collective : la Coalition Industrie Circulaire

Face à ces vulnérabilités structurelles, la transformation du modèle industriel ne peut se faire isolément. **Les défis à relever dépassent largement le périmètre d'une entreprise et appellent une réponse collective, structurée et ambitieuse : reconquérir une souveraineté industrielle européenne tout en combinant compétitivité, durabilité et attractivité des filières.**

C'est dans cet esprit qu'a été lancée la Coalition Industrie Circulaire qui repose sur trois piliers majeurs : la recherche, la mobilisation industrielle et le lien avec les pouvoirs publics. Portée conjointement par Circul'R et le CEA ISEC, avec le soutien de la Direction Générale des Entreprises (DGE), cette initiative rassemble aujourd'hui neuf industriels français, Alstom, Equans, Forvia, Legrand, Rexel, RTE, Safran, Groupe Seb et Thales, unis par une conviction commune : **la circularité forte est une condition essentielle de la compétitivité et de la souveraineté industrielles.**

La coalition a pour ambition d'être un cercle de réflexion et d'action de référence, permettant aux industriels **d'anticiper les chocs à venir et de définir les choix stratégiques nécessaires pour figurer parmi les leaders de l'industrie de demain.** Elle vise à accélérer la transition circulaire de l'industrie, en identifiant des leviers concrets pour **renforcer la résilience des filières et réduire leurs dépendances critiques.** Cette dynamique collective favorise l'apprentissage croisé entre entreprises, stimule l'émergence d'innovations communes et met en réseau les expertises techniques et stratégiques des membres, dans le strict respect du droit de la concurrence.

La première année de collaboration a permis de poser un cadre commun de compréhension autour des enjeux du secteur en vue de lancer des projets concrets pour en démontrer leur faisabilité et leurs impacts.

Retour sur les travaux de l'année 1

Les travaux ont été organisés en trois temps :

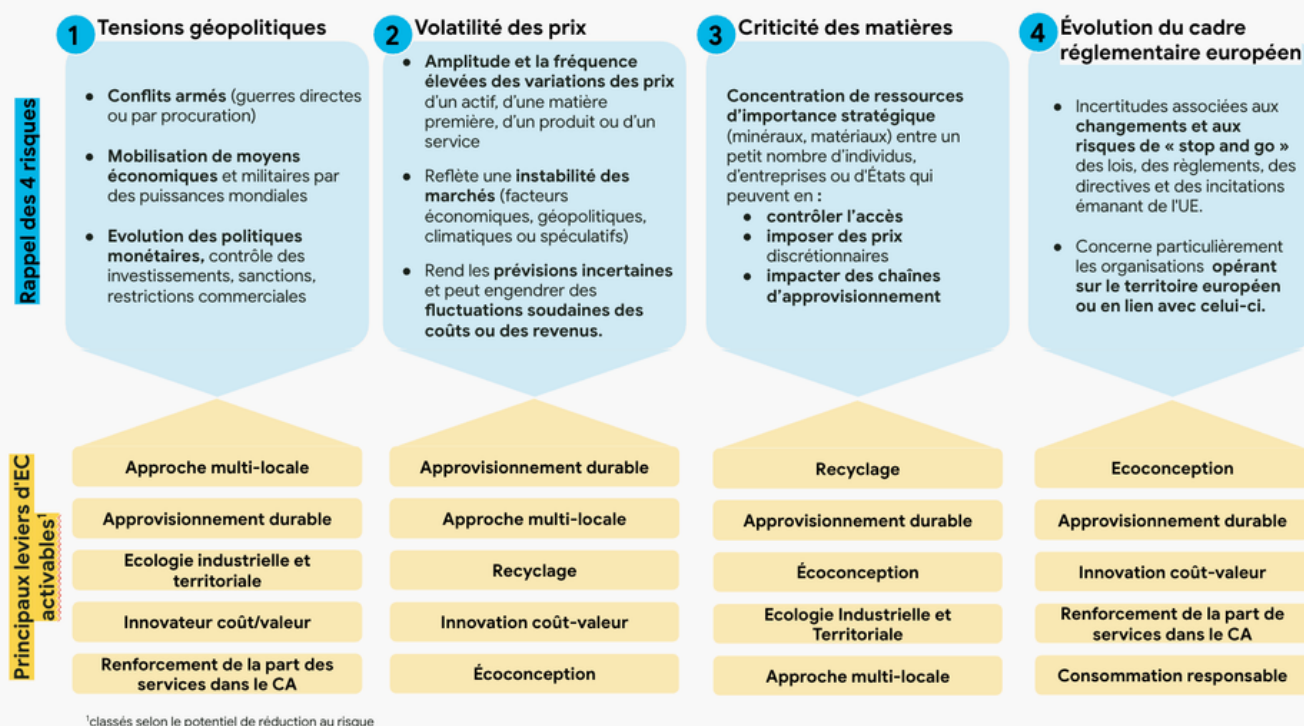
1. Les grands risques liés au maintien de la linéarité dans l'industrie.
2. Les principaux problèmes à résoudre pour accélérer la mise en place de l'économie circulaire.
3. Les leviers d'actions pour y répondre.

1- Les grands risques liés au maintien de la linéarité dans l'industrie

L'analyse collective menée par les membres de la Coalition Industrie Circulaire met en évidence la montée de vulnérabilités systémiques qui fragilisent les chaînes de valeur industrielles européennes. Les travaux ont permis d'identifier **quatre risques structurants, étroitement liés au maintien d'un modèle linéaire fondé sur l'extraction et la consommation croissante de ressources**. Ces risques interdépendants constituent la feuille de route pour orienter les actions de la coalition.

- **Les tensions géopolitiques** - qu'il s'agisse de conflits régionaux, de sanctions commerciales ou de politiques protectionnistes - accentuent la fragilité des chaînes d'approvisionnement. Elles entraînent des ruptures logistiques, une volatilité accrue des prix et une dépendance renforcée à des pays tiers pour l'accès aux ressources critiques. Ces tensions amplifient, par conséquent, la criticité des matières et la vulnérabilité économique des filières.
- **La volatilité des prix des matières premières et de l'énergie**, devenue un facteur majeur d'instabilité économique. Elle perturbe les prévisions, fragilise les marges et compromet les investissements de long terme. En sus des enjeux financiers, elle alimente le risque de devoir transiger avec ses propres engagements RSE pour s'approvisionner auprès de fournisseurs moins conformes aux standards environnementaux, sociaux ou éthiques.

- **La criticité des matières**, amplifiée par la concentration géographique des ressources stratégiques (terres rares, cuivre, silicium...) et par les compétitions d'usages entre secteurs. Elle se traduit par des ruptures d'approvisionnement, des retards de livraison et des surcoûts liés à la recherche de matières de substitution, souvent plus coûteuses ou moins performantes. Ce risque est accentué par les tensions géopolitiques et alimente d'autres risques, notamment la volatilité des prix.
- **L'évolution du cadre réglementaire européen**, caractérisée par des changements fréquents ou imprévisibles, crée un manque de lisibilité des calendriers d'application et des coûts de mise en conformité croissants. Ces fluctuations fragilisent la compétitivité face à des concurrents étrangers moins contraints. Ces évolutions, bien qu'indispensables, peuvent rendre certains stocks ou projets obsolètes et ponctuellement freiner le déploiement de l'économie circulaire.

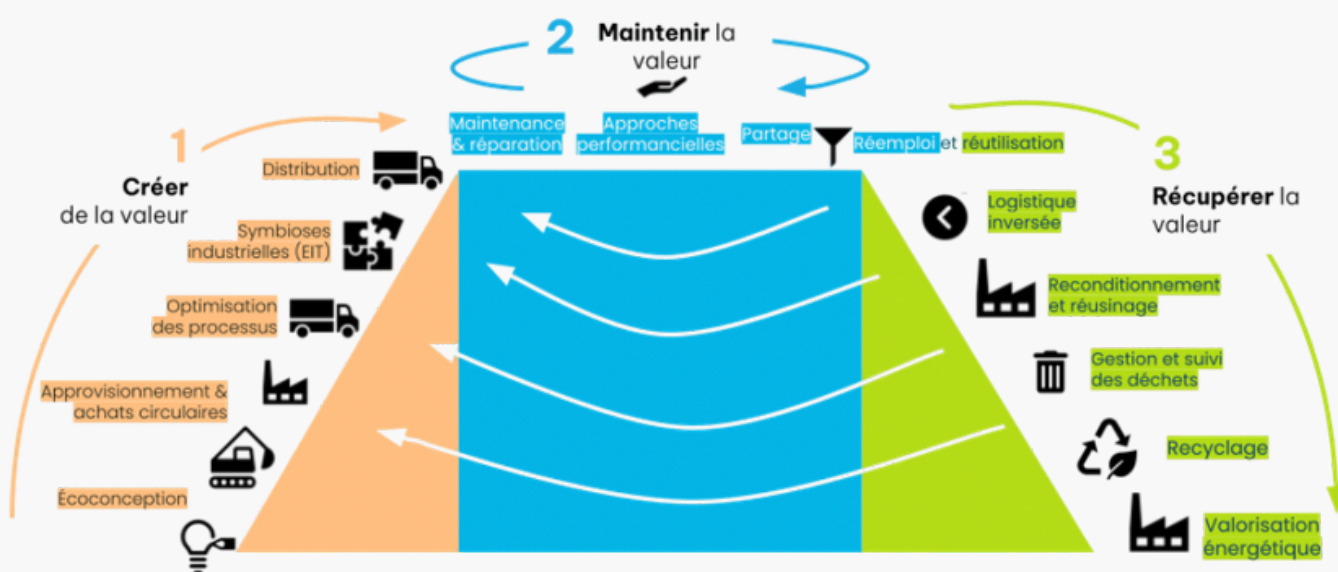


Chacun de ces risques est susceptible d'engendrer des impacts financiers et opérationnels importants pour toutes les filières. Interdépendants, ils se renforcent mutuellement : les tensions géopolitiques accentuent la criticité des matières, la volatilité des prix fragilise les investissements durables et l'instabilité réglementaire complexifie les opérations. **Ensemble, ils menacent la souveraineté, la compétitivité et la capacité d'innovation du tissu industriel européen.**

Ces vulnérabilités traduisent la dépendance persistante à un modèle linéaire, fondé sur l'extraction et les flux mondialisés, peu résilient face aux ruptures systémiques. **L'enjeu est collectif : transformer ces fragilités en avantage compétitif et en moteur de souveraineté industrielle grâce à une économie circulaire forte.**

2- Les problèmes à résoudre pour accélérer la mise en place de l'économie circulaire

Pour y parvenir, il est nécessaire de lever les freins qui entravent aujourd'hui la mise en œuvre concrète d'une circularité forte dans l'industrie. **Les échanges au sein de la Coalition Industrie Circulaire ont mis en évidence une série de verrous techniques, économiques et organisationnels freinant la transition vers des modèles circulaires.** Ils se manifestent à chaque étape du cycle de vie industriel et peuvent être analysés à travers les trois grandes phases de la Value Hill¹ : créer, maintenir et récupérer la valeur.



1- ISO 59000, Circle Economy, Circul'R

A- Créer de la valeur autrement, dès la conception.

En phase amont, la transition vers des matériaux circulaires peut être limitée par des contraintes de certification, de sûreté et de performance particulièrement fortes dans les secteurs aéronautique, ferroviaire ou électronique. Ces exigences, bien que légitimes, réduisent la marge de manœuvre dans le choix et l'utilisation des matériaux et notamment la capacité à substituer ou à récupérer les matières en fin de vie. Les équipes R&D peinent encore à intégrer pleinement les principes d'écoconception, faute d'outils, de formation et de référentiels partagés pour mesurer la circularité dès la conception.



Dans l'aéronautique, comme dans d'autres industries, les matériaux sont essentiels à la performance et la sécurité de nos produits. Qualifier des matériaux recyclés, recyclables pour éco-concevoir sans impacter les exigences élevées de certification internationales représente un enjeu majeur.

Emilie Herny
Directrice Economie circulaire - Groupe Safran

B- Maintenir la valeur, c'est concevoir pour durer, réparer et réutiliser.

Au cœur de la Value Hill, la réparabilité reste insuffisamment reconnue et valorisée. **L'absence de standards communs, de référentiels d'essai et de preuves d'usage partagées entre donneurs d'ordre et fabricants empêche la mise en place de solutions circulaires.** Les boucles d'usage prolongé (maintenance, réemploi, réutilisation) se heurtent à des chaînes logistiques et contractuelles encore rigides et opaques, peu adaptées à la flexibilité qu'exige la circularité.

En conséquence, **la durée de vie effective des produits demeure largement inférieure à leur potentiel technique.** Les données confirment cette situation : en 2023, seulement 90 000 tonnes de produits ont été réemployées ou réutilisées en France, soit à peine 3% des tonnages collectés par les filières à Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Dans la filière des équipements électriques et électroniques (EEE), sur 2,3 millions de tonnes d'équipements mises sur le marché, plus d'1 million de tonnes ont été collectées mais seulement 39 941 tonnes ont trouvé une seconde vie, soit moins de 2% des volumes traités.¹

1- Réemploi et réutilisation des produits : données 2023 - [ADEME](#) / Equipements électriques et électroniques : données 2023 - [ADEME](#)

Ces chiffres illustrent le faible impact actuel des pratiques de réemploi et de réutilisation et confirment que la réparabilité reste un levier largement sous-exploité pour prolonger la durée de vie des produits et renforcer la circularité.



Le reconditionnement des équipements électriques et électroniques ne pourra se développer que s'il repose sur des modèles économiquement viables. La standardisation des processus, la traçabilité des équipements et la sécurisation des débouchés sont des conditions clés pour rendre ces modèles rentables et attractifs à l'échelle pour l'ensemble des acteurs industriels.

Virginie Gatin
Directrice RSE - Legrand

C- Restituer la valeur en surmontant les limites techniques et industrielles.

En aval, la valorisation des matières reste un défi majeur. Les alliages, composites, adhésifs et revêtements complexes rendent les opérations de dépose, de séparation et de recyclage coûteuses et techniquement limitées. **Les procédés existants manquent encore de qualification et d'industrialisation à grande échelle, ce qui freine les rendements matière et la compétitivité économique des filières.** En Europe, moins de 1 % des terres rares¹ sont recyclées, et le taux global d'utilisation de matériaux secondaires dans l'UE n'a progressé que de 11,2 % à 12,2 % entre 2015 et 2024², bien en deçà de l'objectif de 23 % fixé pour 2030.

Ce constat s'étend à l'échelle européenne : malgré les ambitions du Critical Raw Materials Act (2024), **les capacités industrielles de bouclage des flux pour les matériaux critiques restent limitées.** Plusieurs maillons clés des chaînes de valeur demeurent insuffisamment développés, notamment le tri fin, le démontage industriel, les procédés de raffinage des matières secondaires et la structuration de marchés aval capables d'absorber ces flux³. Le plan ResourceEU, annoncé par la Commission européenne en décembre 2025, acte ce besoin et propose des pistes pour renforcer les infrastructures et les chaînes de valeur nécessaires à la souveraineté européenne sur les ressources stratégiques.

1- EU industry chief says raw materials recycling is solution to China dependency - [Reuters](#)

2- Quels sont les pays de l'UE qui recyclent le plus de matières premières ? - [EuroNews & Europa](#)

3- Indépendance stratégique et commissions d'enquête sur les métaux - [Assemblée nationale](#) / Diagnostic des exportations de déchets et défaut de raffinage local - [CGEDD](#) / Dispositif de Soutien au financement du surtri et de l'incorporation des matières secondaires - [ORMAT](#)

[ADEME](#)



Dans le secteur ferroviaire, développer des procédés industrialisés de séparation et de valorisation des matériaux constitue un enjeu stratégique : en bouclant ces flux, nous renforcerons notre compétitivité, sécuriserons l'accès à ces matériaux et garantirons notre résilience et notre souveraineté industrielle. Cela implique de massifier les gisements et de structurer localement l'écosystème nécessaire à la mise en place de ces boucles fermées, en coordination avec la coalition.

Mélanie Bordignon
Eco-design director - Alstom

D- Structurer les écosystèmes : une condition pour pérenniser la valeur.

Enfin, **à l'échelle intersectorielle et territoriale, la chaîne de valeur circulaire reste incomplète.** Les opportunités de mutualisation des stocks de sécurité, des compétences ou de la logistique peinent à se concrétiser, faute d'infrastructures dédiées et de cadres contractuels adaptés. Par ailleurs, la valeur économique de la circularité reste sous-mobilisée : **les métriques standardisées et les argumentaires clients manquent, et les politiques d'achats, publics comme privés, demeurent encore largement centrées sur le coût initial plutôt que sur la performance d'usage.**

L'ensemble de ces freins traduit la difficulté de passer d'expérimentations circulaires locales à une industrialisation à grande échelle. Pour les surmonter, il est indispensable de renforcer les compétences internes, au sein des équipes R&D, achats et commerciales. Mais aussi, de développer des standards communs et de structurer des chaînes de valeur circulaires capables de concrétiser, à l'échelle, les ambitions européennes en matière de souveraineté et de durabilité.



Les enjeux de circularité dépassent largement les frontières d'un secteur d'activité. Pour passer à l'échelle, il est indispensable de renforcer la coopération entre filières afin de mutualiser les volumes, d'aligner les standards et de sécuriser les débouchés des matières secondaires. C'est à cette condition que des solutions circulaires robustes et compétitives peuvent émerger.

Marthin Fretigné
Sustainability Product & Innovation Manager - Forvia

3- Les leviers d'actions pour répondre aux problèmes de mise en œuvre de la circularité

Face à ces freins, les membres de la Coalition Industrie Circulaire ont identifié dix projets structurants visant à lever les principaux verrous techniques, économiques et organisationnels à la mise en œuvre d'une économie circulaire forte. Ces projets traduisent la volonté de coopérer pour bâtir les conditions d'une souveraineté industrielle européenne.

A- Renforcer les compétences et engager les parties prenantes.

- **Projet 1 : Former et acculturer les parties prenantes internes à l'écoconception**, en déployant des modules de formation dédiés aux fonctions R&D, achats responsables et commerciales, pour intégrer la circularité dès la conception ainsi que dans les critères de décision économique.
- **Projet 2 : Développer des partenariats universitaires et académiques**, et des pôles de compétitivités sur la circularité afin de renforcer et d'adapter les offres de formations académiques et professionnelles pour répondre aux besoins en compétences des entreprises.
- **Projet 3 : Impliquer les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS)** dans la logistique circulaire et renforcer leur contribution et leur rôle dans la viabilité des dispositifs de traitement de biens en fin de vie, pour concilier performance environnementale, ancrage territorial et emploi inclusif.
- **Projet 4 : Adapter les modèles contractuels** (reprise, responsabilité, garanties, partage de la valeur) en développant des contrats et des clauses sur les conditions de reprise, la responsabilité partagée, les garanties sur les pièces reconditionnées et le partage de la valeur en fin de vie, afin de sécuriser la mise en place de la circularité.



Pour qu'un modèle circulaire fonctionne sur le long terme, ce dernier doit être créateur de valeur pour toutes les parties et ce point peut vite être un frein dans la poursuite des projets. En définissant des contrats de circularité dès la conception des partenariats, nous transformons la circularité en une pratique industrielle fiable, compétitive, durable et créatrice de valeur.

Céline Coulibre-Duménil
Chief Sustainability Officer - Rexel

B- Déployer des chaînes circulaires et des nouveaux modèles d'affaires.

- **Projet 5 : Développer des chaînes circulaires pour les équipements électroniques et énergétiques** (remanufacturing, réemploi, traçabilité) en mettant en place des filières de remanufacturing, de réparation et de réemploi de pièces détachées, tout en assurant le bon niveau de traçabilité et la qualification des composants.
- **Projet 6 : Co-construire, avec tous les acteurs d'un même secteur, des solutions de type « Produit en tant que Service »** (PaaS), afin de créer et de partager de la valeur entre toutes les parties prenantes, tout en garantissant la transparence, la longévité et la réparabilité des produits, ainsi qu'une meilleure performance environnementale.
- **Projet 7 : Construire un argumentaire client pour les offres circulaires autour d'un référentiel d'argumentaires personnalisés**, transformant l'économie circulaire en levier de performance et l'adapter à chaque interlocuteur, interne ou externe.



Chez Thales, la maintenance, la réparation et la modernisation constituent des leviers essentiels d'économie circulaire répondant aux exigences opérationnelles de nos clients, tout comme le démantèlement et le recyclage en fin de cycle de vie des produits. Ces actions permettent également de réduire la production de déchets et de limiter la consommation de ressources.

Valérie Beautru-Frain
Product Sustainability Leader - Thalès

C- Développer une gouvernance stratégique des matériaux

- **Projet 8 : Développer un cadre de coopération sur les matériaux critiques**, pour identifier des complémentarités intersectorielles, développer des mécanismes communs d'achat, de qualification et de substitution, tout en s'appuyant sur l'existant. Le but est de sécuriser les approvisionnements et réduire la dépendance vis-à-vis des pays tiers, en lien avec le Critical Raw Materials Act.

- **Projet 9 : Consolider et enrichir les travaux existants sur les matières premières critiques** afin de cartographier les flux stratégiques, identifier les lacunes des études actuelles, anticiper les tensions futures et éclairer les investissements industriels et publics nécessaires au bouclage des matières critiques, en particulier pour renforcer le recyclage et réduire la dépendance vis-à-vis de fournisseurs uniques.



Le sujet matière première devient majeur dans l'analyse des risques industriels. Au travers de la coalition et des partenariats entre acteurs, il s'agit de faire en sorte que la matière première soit captée, stockée et reconditionnée sur le sol français, voire européen. Elle sera alors disponible au bon moment lorsque la chaîne de valeur et les process de fabrication auront intégré la possibilité d'introduire de la matière première dite "secondaire". A la clé, des gains financiers et de décarbonation.

Pascal Binnert

Responsable environnement & études économiques - RTE

- **Projet 10 : Créer un centre de compétences « cycle de la matière »**, en s'appuyant sur l'expérience de l'OFREMI, pour centraliser les données et expertises, qualifier les procédés circulaires et accélérer le déploiement de solutions durables à l'échelle européenne.

D- En résumé

Le tableau ci-après synthétise les enseignements des deux sections précédentes. Il met en regard les principaux problèmes identifiés dans la mise en œuvre d'une économie circulaire forte (partie 3) avec les projets structurants proposés par la Coalition pour y répondre (partie 4). Cette mise en perspective permet de faire le lien entre les freins opérationnels, techniques et organisationnels rencontrés par les industriels et les solutions collectives envisagées.

Ces projets constituent le socle des recommandations opérationnelles, réglementaires et financières détaillées dans la suite du rapport, visant à en faciliter la mise en œuvre et le passage à l'échelle industrielle.

Problèmes identifiés (Partie 3)	Solutions proposées (Partie 4)
Substitution des matériaux critiques bridée par les contraintes de certification, de sûreté et de performance.	Projet 8 : Développer un cadre de coopération sur les matériaux critiques
Manque de disponibilité de matières secondaires.	Projet 9 : Lancer une prospective européenne sur les besoins en matières secondaires
Modularité et réparabilité peu reconnues, faute de standards communs et de preuves d'usage.	Projet 5 : Développer des chaînes circulaires pour les équipements électroniques et énergétiques
Composites et adhésifs difficilement valorisables ; manque de solutions industrialisées.	Projet 10 : Créer un centre de compétences « Cycle de la matière »
Gisements électroniques et électriques peu accessibles, remanufacturing sous-viable.	Projet 6 : Développer des approches sectorielles multi-acteurs, dont le Produit en tant que Service Projet 5 : Développer des chaînes circulaires pour les équipements électroniques et énergétiques
Chaîne territoire-industrie incomplète : absence de mutualisation logistique et d'acteurs d'intermédiation.	Projet 8 : Développer un cadre de coopération sur les matériaux critiques Projet 9 : Lancer une prospective européenne sur les besoins en matières secondaires Projet 3 : Intégrer les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans la logistique circulaire
Valeur économique et commerciale de la circularité sous-mobilisée.	Projet 7 : Construire un argumentaire client pour les offres circulaires
Freins contractuels au réemploi et à la maintenance.	Projet 4 : Adapter les modèles contractuels
Manque de compétences internes pour intégrer la circularité dans les processus d'innovation et d'achat.	Projet 1 : Former et acculturer les parties prenantes internes à l'écoconception
Cloisonnement entre industrie et recherche ; faible lien entre formation et besoins industriels.	Projet 2 : Développer les partenariats universitaires et académiques et les pôles de compétitivités sur la circularité

La mobilisation des entreprises pour une transition circulaire

Pour se concrétiser, la transition vers une économie circulaire forte devra compter sur l'engagement tangible de l'ensemble des entreprises. **Bien au-delà d'un levier d'optimisation, la circularité constitue une opportunité stratégique pour renforcer la résilience, réduire les dépendances matières et stimuler l'innovation.** Pour enclencher cette transformation, plusieurs leviers doivent être activés, du niveau stratégique, jusqu'aux compétences internes opérationnelles.

1- Intégrer la circularité à un niveau stratégique

L'un des défis majeurs pour les entreprises réside aujourd'hui dans la place accordée à l'économie circulaire dans leurs orientations stratégiques. Souvent appréhendée comme un champ d'action spécialisé, cantonné à des fonctions expertes ou à des initiatives opérationnelles, elle reste encore trop peu mobilisée comme moteur de création de valeur à long terme. Cette approche s'explique notamment par une vision encore largement linéaire de la performance et par la difficulté à relier la circularité aux enjeux économiques et stratégiques immédiats.

Or, pour devenir un levier de transformation durable, l'économie circulaire doit être placée au cœur des décisions stratégiques. Lorsqu'elle demeure périphérique, elle se traduit par des actions fragmentées et faiblement alignées avec la stratégie globale. Ainsi, elle ne permet ni d'anticiper les mutations du marché ni de structurer des avantages compétitifs durables. À l'inverse, **intégrée à un niveau stratégique, elle peut être considérée comme un axe structurant de compétitivité et de résilience, capable de répondre aux tensions sur les ressources, aux évolutions réglementaires et aux attentes croissantes des parties prenantes.**

L'enjeu pour les entreprises est désormais clair : faire de l'économie circulaire un pilier fondamental de leur modèle d'affaires. En la positionnant au cœur de la gouvernance et de l'allocation des ressources, elles se donnent la capacité d'accélérer leur transition, de sécuriser leur performance à long terme et de générer une valeur robuste et partagée.

2- La collaboration, clé d'un déploiement circulaire

Aucun acteur ne peut réussir seul à transformer ses chaînes de valeur. **L'économie circulaire ne se déploie pleinement que lorsqu'elle s'appuie sur des dynamiques collectives, capables de dépasser les logiques de silo.**

Pour accélérer cette transition, les entreprises ont tout intérêt à travailler de manière coordonnée avec l'ensemble de leur écosystème : partenaires industriels, fournisseurs, concurrents, acteurs publics, structures de l'économie sociale et solidaire. **Le partage de données, la construction de référentiels communs et la co-construction de solutions permettent de lever les obstacles techniques, logistiques et organisationnels qui freinent encore la circularité.**



Le passage à l'échelle de l'économie circulaire repose sur une coopération étroite entre l'ensemble des acteurs. La gestion optimisée des ressources comme l'émergence de modèles d'affaires circulaires viables nécessitent en effet de s'appuyer sur des compétences complémentaires et des infrastructures mutualisées pour servir durablement les clients et partager équitablement la valeur créée.

Cécile Texier
Chief Sustainability Officer - Equans

Les initiatives collaboratives, qu'elles soient sectorielles ou intersectorielles, jouent un rôle déterminant. **Elles permettent de structurer des filières circulaires robustes, d'optimiser les flux de matières à l'échelle régionale et européenne, et de faire émerger des outils et infrastructures mutualisés.**

En s'engageant dans cette dynamique collective, les entreprises se donnent les moyens de faire de la circularité non seulement une ambition stratégique, mais une réalité opérationnelle et créatrice de valeur à grande échelle.

3- La traçabilité et la donnée, moteurs d'avancement

Pour que les dynamiques de collaboration produisent un impact tangible, elles doivent reposer sur une base solide : la donnée. Sans visibilité fiable sur les flux de matières, les stocks ou les performances environnementales, il devient impossible de coordonner efficacement les efforts, d'identifier les gisements de circularité ou de mesurer l'impact des actions menées. **La collecte, la structuration et le partage de données, dans un cadre sécurisé, permettent aux entreprises de piloter leurs décisions, de cibler les priorités et d'alimenter des référentiels communs.**

En renforçant la traçabilité et la transparence, la donnée devient un levier clé pour structurer des filières performantes, crédibiliser les démarches circulaires et accélérer la mise en œuvre de solutions à grande échelle.

4- Faire de l'écoconception un standard opérationnel

L'écoconception constitue un levier central pour rendre la circularité réellement opérable au sein des entreprises. En prolongeant la logique de traçabilité et de maîtrise des flux, **elle permet d'intégrer dès la conception les exigences de durabilité, de réparabilité, de démontabilité et de réutilisation.** Pourtant, comme l'ont montré les travaux de la Coalition, son intégration reste encore limitée faute de référentiels communs, d'outils partagés et de compétences dédiées au sein des équipes R&D et achats.

En repensant les produits pour réduire la dépendance aux matériaux critiques, faciliter la maintenance et garantir la qualité des matières en fin de vie, l'écoconception devient un facteur direct de résilience et de compétitivité. Elle conditionne également la réussite des modèles d'usage, des filières de remanufacturing et des boucles de seconde vie développées par les entreprises. Pour ce faire, **elle doit progressivement devenir un standard interne, soutenu par des formations adaptées, des critères de décision harmonisés et une collaboration renforcée entre fonctions techniques, commerciales et opérationnelles.**

5- La formation, condition d'un passage à l'action durable

Pour que la circularité devienne une pratique courante au sein des entreprises et entre les services, il est indispensable de développer les savoir-faire qui permettent de la mettre en œuvre au quotidien. La transition circulaire mobilise en effet des compétences variées : concevoir ses produits, repenser les usages, organiser des boucles de réemploi, gérer les flux de matières ou encore piloter la performance environnementale.

Donner aux équipes les moyens de comprendre ces enjeux et de les intégrer dans leurs décisions est un levier déterminant. **Cela favorise une meilleure coordination entre fonctions, facilite l'adoption de nouvelles pratiques et instille une culture commune de la circularité.**



Développer des modèles d'affaires circulaires suppose de transformer en profondeur les pratiques internes, de la R&D jusqu'aux équipes marketing et commerciales, en passant par les achats et les équipes industrielles. La circularité devient un levier de création de valeur lorsqu'elle est pleinement et concrètement intégrée au business model de l'entreprise.

Ingrid Tams

Responsable nouvelles solutions circulaires - Groupe Seb

Plaidoyer auprès des pouvoirs publics pour co-construire les conditions d'une économie circulaire forte

Certains acteurs, notamment ceux réunis au sein de la Coalition Industrie Circulaire, ont déjà engagé une transformation ambitieuse et structurante de leurs modèles industriels. **Pour franchir un nouveau cap, il ne s'agit plus seulement d'intégrer la circularité mais de la co-construire, avec l'ensemble des acteurs industriels et publics.**

En lien étroit avec plusieurs parties prenantes institutionnelles, **la Coalition propose de bâtir un cadre commun permettant aux initiatives pionnières de devenir des standards industriels : financements coordonnés, simplification réglementaire, montée en compétences et mutualisation d'infrastructures.** Dans cette logique de partenariat, l'action publique joue un rôle d'accélérateur et de catalyseur, en créant les conditions d'une économie circulaire forte.

Le présent cadre de coopération propose sept mesures concrètes, incitatives, opérationnelles, réglementaires et fiscales, pour transformer l'expérimentation en déploiement à grande échelle.

1- Les mesures incitatives

Mobiliser des fonds nationaux pour accélérer la circularisation industrielle.

Plusieurs dispositifs nationaux de financement existent pour soutenir le développement d'initiatives relevant de l'économie circulaire et appuyer le développement d'une industrie souveraine et résiliente.

La Coalition appelle à la pérennisation et au renforcement de ces fonds, à l'instar du Fonds économie circulaire de l'ADEME et des dispositifs correspondants (ex : ORMAT - Objectif Recyclage Matières), ou de France 2030 et des appels à projets associés (ex : AAP 3R - Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, du recyclage et de la réincorporation des matériaux - opéré par l'ADEME ; AAP matériaux critiques opéré par BpiFrance).

Si certaines aides soutiennent déjà le réemploi, la réparation et l'écoconception, notamment via le Fonds Économie Circulaire de l'ADEME ou les fonds réemploi/réparation des filières REP, l'industrialisation du réemploi demeure aujourd'hui un axe encore insuffisamment financé, alors même qu'il constitue un levier majeur de réduction des impacts environnementaux et un fort pourvoyeur d'emplois locaux non délocalisables.

La Coalition appelle en outre à :

- **Un renforcement et une montée en puissance des soutiens existants aux leviers amont de l'économie circulaire** (écoconception, réemploi, réparation, remanufacturing notamment) en particulier pour leur industrialisation et leur déploiement à grande échelle.
- **Garantir un bon niveau d'articulation et de complémentarité**, en termes de critères d'éligibilité et d'ambitions, entre ces dispositifs nationaux et d'autres guichets de financement, notamment les financements européens (programmes LIFE et Horizon Europe notamment) et les fonds consacrés à l'appui aux initiatives circulaires par les éco-organismes (ex : fonds réemploi des éco-organismes de la filière DEEE) ; la recherche de telles complémentarités est de nature à garantir, notamment, le passage à l'échelle des projets considérés, en faisant jouer tous les effets de levier nécessaires.

La mobilisation coordonnée de ces différentes opportunités de financement pourrait contribuer à la concrétisation de certains projets pilotes nationaux liés aux objectifs défendus par la Coalition et notamment :

- **Le remanufacturing et la réparation industrielle (projets 5 et 10).**
- **La formation et la montée en compétences (projet 1).**
- **La recherche appliquée sur les matériaux critiques (projet 2).**

Ces projets conjoints permettraient de démontrer la faisabilité technique et la rentabilité économique de la circularité forte à l'échelle industrielle.

Sécuriser l'accès aux matières secondaires critiques

Pour stabiliser les modèles économiques des matières recyclées et renforcer la souveraineté industrielle, la Coalition propose d'étendre le dispositif existant de prime à l'incorporation de matière recyclée aux matières secondaires critiques et aux déchets permettant de produire ces matières. Ce mécanisme, déjà utilisé dans le cadre des filières REP textiles et emballages¹, permet de moduler le coût d'intégration des matières recyclées et de rendre économiquement attractive leur utilisation par rapport aux matières vierges.

Cette approche sécuriserait les investissements dans les infrastructures de recyclage et répondrait directement aux besoins identifiés dans les projets 8 et 9, relatifs à la coopération sur les matériaux critiques et à la prospective matière européenne. Elle permettrait de :

- **Réduire la volatilité des prix et de soutenir la rentabilité des investissements dans le recyclage.**
- **Offrir une stabilité aux industriels acheteurs face à la concurrence des matières vierges importées.**
- **Soutenir l'émergence de nouvelles capacités de recyclage sur le territoire.**

En parallèle, la création d'une centrale d'achat mutualisée intersectorielle, portée par les entreprises volontaires et distincte des éco-organismes et des opérateurs de déchets existants, permettrait de :

- **Massifier les volumes et réduire les risques liés aux fluctuations du marché.**
- **Garantir un approvisionnement stable pour les industriels participants.**
- **Harmoniser les cahiers des charges matière entre secteurs et filières.**
- **Soutenir la compétitivité des matières secondaires françaises en assurant visibilité et stabilité des prix.**

Cette centrale, fonctionnerait sur la base d'achats groupés et de coordination des flux de matières secondaires et de déchets valorisables et jouerait un rôle clé pour sécuriser les approvisionnements et encourager le développement de nouvelles capacités de recyclage sur le territoire.

1- Primes à l'incorporation de plastiques recyclés - [ADEME](#)

Cette approche complète le mécanisme assurantiel proposé pour stabiliser les prix et sécuriser les investissements, soutenant ainsi la montée en puissance des filières de recyclage et la création d'infrastructures partagées, indispensables pour atteindre les objectifs européens de souveraineté matière.

2- Les mesures opérationnelles

Créer un programme « Zones territoriales circulaires ».

En partenariat avec l'État, l'ADEME, les régions et les territoires concernés, la Coalition propose de codévelopper des écosystèmes territoriaux de circularité industrielle : des centres de démontage, de tri et de remanufacturing (projet 5), associant les acteurs industriels, les établissements académiques (projet 2), les structures de l'ESS (projet 3) ainsi que les collectivités locales et acteurs économiques locaux, autour, notamment, de flux de matières particulièrement stratégiques au regard des objectifs de l'économie circulaire tels que l'aluminium et le cuivre (projet 8).

Ces zones industrielles circulaires constitueraient des laboratoires territoriaux de la transition industrielle. **Elles s'inscriraient dans un cadre de coopération intersectoriel plus large, favorisant la mutualisation des infrastructures, des compétences et des flux de matières à l'échelle régionale.**

En termes de dispositifs, la création de ces zones territoriales circulaires pourrait s'appuyer sur des dispositifs de soutien existants, à l'instar de Territoires d'Industrie, co-porté par la Direction générale des Entreprises et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, et du dispositif ZIBaC (zones industrielles bas carbone) opéré par l'ADEME.

Structurer une stratégie nationale sur les flux de matières secondaires

La Coalition propose d'articuler ses travaux avec les initiatives déjà portées par les pouvoirs publics en partenariat avec les représentants des filières industrielles, à l'instar des groupes de travail du Comité stratégique de filière Transformation et Valorisation des déchets, afin de co-construire avec la DGE, l'OFREMI, la DIAMMS, une stratégie nationale multi-acteurs sur les flux de matières secondaires essentiels pour sécuriser l'approvisionnement des industries françaises.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du plan de circularité des matières premières critiques, actuellement en voie de finalisation. La Coalition pourrait ainsi jouer un rôle actif dans la mise en œuvre de ce plan, en s'appuyant sur les enseignements des projets 8 & 9 (Cadre de coopération intersectorielle sur les matériaux & Prospective européenne sur les besoins en matières secondaires) pour anticiper les tensions futures sur les matériaux critiques et alimenter la stratégie nationale.

Ces travaux peuvent notamment contribuer à :

- **L'élaboration d'une cartographie nationale des besoins et gisements en aluminium, cuivre et autres matières critiques, en cohérence avec les objectifs du Critical Raw Materials Act.**
- **La définition de scénarios d'investissement public permettant de structurer des filières « matières secondaires » nationales compétitives.**
- **L'identification des gisements mobilisables, de leur qualité et de leur potentiel de recyclage ou de remanufacturing.**
- **La coordination des politiques industrielles, territoriales et européennes pour éviter les redondances et sécuriser les flux, en particulier pour encadrer les sorties extra-UE de matières secondaires.**

Pour être efficace, ce mécanisme devrait être déployé simultanément au niveau national et européen. La France pourrait prendre l'initiative d'un groupe de pays volontaires afin de coordonner les politiques de flux de matières secondaires et éviter tout blocage.

Ces éléments contribueraient à structurer, avec l'État, une politique cohérente de souveraineté matière, fondée sur des données consolidées et partagées entre industriels, territoires, opérateurs de gestion des déchets et institutions publiques, et accompagnée de mesures financières et réglementaires pour sécuriser les flux et stimuler la valorisation des matières secondaires.

3- Les mesures réglementaires

Mettre en place une expérimentation réglementaire concernant la sortie du statut de déchet.

La Coalition propose de mobiliser le dispositif France Expérimentation, permettant de tester des dérogations encadrées, sur la sortie du statut de déchet et sur les règles de réutilisation, afin de lever les freins qui entravent aujourd'hui la circularité de certaines matières.

Les acteurs impliqués dans le projet 5 traitant spécifiquement des chaînes circulaires pour les équipements électroniques et énergétiques font face à des obstacles réglementaires :

- **Impossibilité de qualifier des pièces reconditionnées comme produits.**
- **Lourdeurs administratives sur les échanges transfrontaliers.**
- **Obligation de traiter certains flux comme des déchets limitant le réemploi.**
- **Contraintes liées aux réglementations sur les substances chimiques (REACH, POP) qui empêchent actuellement de nombreuses actions d'économie circulaire.**

Le bac à sable réglementaire permettrait, sur des périmètres contrôlés de :

- **Expérimenter des protocoles alternatifs de qualification des pièces/produits ;**
- **Tester des procédures simplifiées de sortie du statut de déchet ;**
- **Mettre en place des standards partagés de qualité matière ;**
- **Prévoir des aménagements réglementaires spécifiques pour les produits issus de boucles d'économie circulaire, tout en obligeant les industriels à tracer les matières dans leurs produits.**¹

Les enseignements de ce dispositif pourraient contribuer à l'évolution du cadre réglementaire, comme cela a été le cas avec la Loi Industrie Verte.

1- Prendre exemple de l'IMDS dans le secteur automobile

4- Les mesures fiscales

Expérimenter un suramortissement pour les modèles d'usage.

La coalition propose de tester un dispositif de suramortissement ciblé sur des équipements industriels directement liés à l'économie circulaire. Il concernerait en priorité les équipements mutualisés et les modèles « As a Service », notamment ceux issus du projet 6, ainsi que certains équipements stratégiques au déploiement de l'économie circulaire dans l'industrie.

Inspiré du mécanisme introduit en France entre 2015 et 2017, qui permettait d'amortir les investissements industriels jusqu'à 140 % de leur valeur¹, **ce suramortissement offrirait un avantage fiscal ciblé pour encourager les entreprises à basculer vers des modèles fondés sur l'usage plutôt que sur la possession.** Concrètement, il permettrait aux entreprises de bénéficier d'une déduction fiscale supplémentaire, au-delà de l'amortissement comptable habituel. **Cette mesure réduirait leur base imposable et, par conséquent, augmenterait immédiatement la rentabilité des investissements réalisés dans des équipements favorisant l'économie circulaire.**

Pour en renforcer l'efficacité tout en maîtrisant son impact budgétaire, le dispositif pourrait être strictement ciblé par type d'équipements ou de machines², en s'appuyant sur des technologies déjà matures, notamment dans les secteurs du tri, de la plasturgie et du recyclage.

Cette expérimentation viserait à :

- **Lever les freins à l'investissement dans des équipements mutualisés ou opérés à la performance.**
- **Rendre économiquement attractifs les modèles « As a Service », y compris dans une logique d'économie de la fonctionnalité, en complément ou en alternative à l'allongement des durées d'amortissement.**
- **Accélérer leur adoption à grande échelle tout en limitant l'impact budgétaire pour les finances publiques.**

1- Principales mesures de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques - ministère de l'Economie de l'Industrie et du Numérique - 2015

2- A déterminer de manière plus précise avec les membres de la coalition saison 2 (Quelques exemples : Tomra, Starlinger, Andritz, Pellenc ST, etc.)

En phase d'expérimentation, ce suramortissement ciblé permettrait de démontrer son efficacité économique et d'alimenter la réflexion sur l'évolution d'un cadre fiscal pérenne, mieux adapté au soutien des nouveaux modèles économiques circulaires.

Mettre en place la TVA circulaire sur certaines activités industrielles

Pour renforcer la compétitivité des solutions d'économie circulaire et favoriser leur industrialisation, contribuant ainsi au dynamisme de l'industrie et à la préservation des ressources naturelles, la Coalition suggère d'examiner l'application d'un taux réduit de TVA. Cette démarche s'inscrirait dans le prolongement des discussions parlementaires récentes dans le cadre du PLF 2026 autour de l'application d'un taux réduit de TVA à certaines activités de réparation (notamment dans les secteurs du textile, des cycles et des appareils électroménagers), en élargissant le périmètre à une liste plus étendue de biens et services relevant de l'économie circulaire.

Cette extension viserait notamment à rendre éligibles au taux réduit les activités de reconditionnement et de remanufacturing dans certains secteurs stratégiques, à l'instar des équipements électriques et électroniques, afin d'améliorer leur compétitivité face aux produits neufs.

Sur le plan réglementaire, la mise en œuvre d'un taux réduit de TVA s'inscrit dans le cadre fixé par la directive européenne TVA, et en particulier par son Annexe III, qui définit la liste des biens et services pouvant bénéficier de taux réduits. Si les États membres disposent de marges de manœuvre pour appliquer ces taux dans les limites prévues par le droit européen, toute extension à de nouvelles catégories d'activités nécessite soit une interprétation élargie du cadre existant, soit une évolution de cette annexe au niveau européen.

Dans ce contexte, **les membres de la Coalition se tiennent à la disposition des autorités françaises pour étudier plus avant les conditions de mise en place d'un tel taux réduit et contribuer, le cas échéant, aux réflexions visant à porter cette mesure au niveau européen.**

Rappel des 7 mesures :

- 1. Mobiliser des fonds nationaux pour accélérer la circularisation industrielle.**
- 2. Sécuriser l'accès aux matières secondaires critiques.**
- 3. Créer un programme « Zones territoriales circulaires ».**
- 4. Structurer une stratégie nationale sur les flux de matières secondaires.**
- 5. Mettre en place la TVA circulaire sur certaines activités industrielles.**
- 6. Expérimenter un suramortissement pour les modèles d'usage.**
- 7. Mettre en place une expérimentation réglementaire concernant la sortie du statut de déchet.**

Conclusion

L'année écoulée marque un tournant : la circularité s'impose désormais comme un impératif stratégique pour l'industrie française et européenne. Les travaux de la Coalition Industrie Circulaire démontrent qu'une approche collective, intersectorielle et structurée permet de dépasser les silos, d'aligner les diagnostics et de faire émerger des solutions concrètes face aux vulnérabilités systémiques.

L'année 2 de la Coalition sera consacrée à renforcer l'intégration de la circularité au cœur de la stratégie des entreprises. **L'un de ses principaux objectifs sera de définir et de mesurer le chiffre d'affaires circulaire, en élaborant des indicateurs permettant à chaque acteur d'évaluer la part circulaire de son activité et de relier directement les initiatives circulaires à la performance économique.** Cette approche vise à replacer la circularité au centre des priorités stratégiques et à démontrer concrètement sa contribution à la création de valeur.

Parallèlement, **trois sous-groupes mèneront des travaux complémentaires autour des thématiques suivantes : structurer la seconde vie des équipements électroniques et énergétiques, créer un cadre de coopération sur les matériaux et construire des outils contractuels adaptés aux projets circulaires.**

Ainsi, **l'année 2 est une étape indispensable dans le passage à l'échelle d'une économie circulaire forte**, ce n'est pas seulement une option pour renforcer la résilience des filières : **c'est une condition de souveraineté industrielle et de compétitivité durable.** En mobilisant la conception, la mutualisation, le réemploi et la maîtrise des flux de matières, cette approche ouvre un nouveau chemin d'innovation, de performance et de création de valeur.

Mais cette transformation ne pourra aboutir qu'en s'appuyant sur un partenariat étroit entre industrie et pouvoirs publics. **Les acteurs privés ont montré leur capacité à enclencher le mouvement ; il est désormais temps de co-construire les cadres, les infrastructures et les incitations qui permettront de changer d'échelle.** Les 7 mesures proposées dans ce rapport constituent les fondations d'une politique industrielle ambitieuse, capable de **sécuriser les approvisionnements, d'alléger les contraintes réglementaires, de stimuler l'investissement et de positionner la France parmi les leaders européens de la circularité.**

Dans un contexte de polycrise et de compétition géopolitique accrue, choisir la circularité forte revient à faire le choix de la robustesse, de l'indépendance et du progrès. La Coalition Industrie Circulaire appelle ainsi à une mobilisation collective pour transformer l'industrie française en un modèle de durabilité, de compétitivité et d'antifragilité.

L'avenir industriel de la France dépend de notre capacité à transformer les contraintes en opportunités et à bâtir, ensemble, une économie circulaire forte.

A propos de Circul'R

Circul'R accompagne les entreprises et les territoires dans leur transition vers l'économie circulaire, pour en faire un levier de performance, de compétitivité et d'innovation durable.

Circul'R agit à toutes les étapes du parcours de transformation :

- **Former** les équipes pour ancrer la culture circulaire et renforcer les compétences internes.
- **Conseiller** les organisations dans la définition et le déploiement de stratégies circulaires ambitieuses.
- **Fédérer** les acteurs de la chaîne de valeur au sein de coalitions de réflexion et d'action, afin de co-construire des solutions concrètes et durables.

En mobilisant un écosystème d'experts, de grandes entreprises, d'institutions et porteurs de solutions en France et à l'international, Circul'R crée les conditions du passage à l'action pour faire de la circularité un moteur de résilience et de performance durable.

www.circul-r.com

A propos du CEA ISEC

Le CEA est un RTO de type EPIC qui a une mission d'accompagnement et de soutien du monde industriel face aux défis d'aujourd'hui et de demain. Ses 20 000 collaborateurs et ses installations uniques permettent de déployer une excellence scientifique dans 4 grands thèmes : défense, numérique, santé et énergie.

Au sein de la DES (Direction des Energies), le CEA Isec est un institut de 700 experts impliqués dans la gestion du cycle du combustible avec pour objectif d'aboutir, en s'appuyant sur l'ensemble des piliers de l'économie circulaire, à un cycle fermé à l'échelle nationale. Son expertise en économie circulaire s'applique sur le développement des procédés de transformation, de gestion et de valorisation de la matière associé à des analyses prospectives des usages pour répondre aux besoins présents et futurs.

L'ISEC mobilise ses compétences scientifiques et ses capacités d'analyses au profit des filières industrielles et du cycle de la matière des énergies bas carbone afin de soutenir la compétitivité nationale et la décarbonation.

<https://isec.cea.fr/>



Nous contacter

www.circul-r.com

www.isec.cea.fr

Mars 2026